

Bac Professionnel Agroéquipement

Première et Terminale

Par Apprentissage



PUBLIC

- ▶ Jeunes de 15 à 29 ans révolus

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ▶ De 8 à 20 apprentis

LIEU

- ▶ Institut Technique de Savy

TARIF

- ▶ Pour 12 mois : 6731€. Formation prise en charge par les OPCO et les financements obtenus par le CFA. Le reste à charge pédagogique pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Devenir salarié agricole, agriculteur, technicien spécialisé, technico-commercial, démonstrateur, etc.

- ▶ Le jeune sera capable de conduire les différents matériels agricoles, effectuer les réglages nécessaires et réaliser la maintenance de 1er niveau, en prenant en compte la dimension agro-environnementale

CONDITION D'ADMISSION - PRÉREQUIS

- ▶ Être issu(e) d'un C.A.P.A.
- ▶ Être issu(e) d'un C.A.P. Maintenance des Matériels
- ▶ Être issu(e) d'une 2nde générale ou agricole

MODALITÉS D'ADMISSION - DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Sur dossier de candidature et entretien de motivation
- ▶ Test de positionnement pour l'entrée en 1ère
- ▶ Délai d'accès : à minima 15 jours ouvrés avant l'entrée en formation

DATES ET DURÉE DE LA FORMATION

- ▶ Formation de 2 ans de septembre à juin
- ▶ 1400 heures en CFA réparties sur 40 semaines pour une entrée en première BAC PRO.
- ▶ Entrée possible en 1ère ou Terminale suivant parcours antérieur.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES dynamiques

- ▶ Méthode de pédagogie active impliquant les apprenants dans le processus d'apprentissage (autoréflexion, analyse, pensée critique, argumentation, etc.)
- ▶ Des apports théoriques et des exercices avec prise en compte du vécu en entreprise.
- ▶ Des travaux pratiques et mises en situation d'utilisation et d'entretien de machines agricoles.
- ▶ Les apprenants disposent de :
 - 5 ateliers dédiés : Électricité, Transmission Hydraulique, Moteur, Machines, Métallerie
 - 1 plateau de conduite pour la prise en main des matériels
 - Salles équipées d'un tableau numérique interactif, salle informatique, CDI et Centre de Ressources

VALIDATION

- ▶ Obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves. Les candidats ayant une moyenne entre 8 et 10 peuvent se présenter à l'épreuve de contrôle si la note à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle est au moins égale à 10
- ▶ **Le Bac Professionnel Agroéquipement de niveau IV permet d'obtenir la capacité professionnelle pour l'installation en Agriculture**

ACCESSIBILITÉ

Si vous pensez être une personne en situation de handicap, pour toute question y compris sur l'accessibilité, veuillez contacter notre référente handicap, Lucile GUNS à lucile.guns@cneap.fr



COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales :

- ▶ C1 : Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- ▶ C2 : Débattre à l'ère de la mondialisation
- ▶ C3 : Développer son identité culturelle
- ▶ C4 : Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Capacités professionnelles :

- ▶ C5 : Choisir un équipement adapté à un contexte en lien avec les transitions
- ▶ C6 : Organiser un chantier en mobilisant des agroéquipements
- ▶ C7 : Adapter les équipements à la conduite d'un chantier en prenant en compte les transitions et les évolutions technologiques
- ▶ C8 : Mettre en œuvre des équipements en sécurité
- ▶ C9 : Réaliser des opérations de maintenance
- ▶ C10 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

La formation comprend des modules d'enseignement général et des modules d'enseignements technique et professionnel, en lieu et place du programme détaillé, qui est remis lors de l'entrée en formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Passage du BAC Pro Agroéquipement en Épreuves de Contrôle en Cours de Formation (CCF : 12,5 coefficients sur 20) et Épreuves Ponctuelles Terminales (E.P.T. : 7,5 coefficients sur 20)

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

Le BAC Pro Agroéquipement ouvre des passerelles vers :

- ▶ L'emploi direct ;
- ▶ Des poursuites d'études :
 - En BTS Agricoles (ACSE; GDEA; ACD; Technico-commercial...) ou BTS TSMA (sur dossier) ;
 - Conducteur de travaux en E.T.A ;
 - CS PMATMHT ;
 - CQP Technicien de Maintenance des Matériels Agricoles (sur dossier).

ÉQUIVALENCES

Le Bac Pro Agroéquipement peut permettre des dispenses d'épreuves ou des allègements de formation lors de la préparation d'autres diplômes agricoles, selon les textes réglementaires et les modalités de validation des acquis.

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

92,86%
de réussite
aux examens

Année de référence : 2026

ZOOM SUR L'APPRENTISSAGE

▶ Acquisition d'expérience

L'alliance école/entreprise est un facteur de réussite des formations en apprentissage. L'apprenti suit une formation tout en découvrant le monde du travail. Il s'engage dans l'entreprise à moyen terme, et cela peut se conclure par une embauche à la fin de la formation.

▶ Rémunération

L'apprenti dispose d'un salaire qui varie selon l'âge et l'année de formation. La rémunération offre une voie d'indépendance à l'apprenti et le confronte encore plus à ses responsabilités et au monde du travail.

RÉMUNÉRATION *

Age de l'apprenti	1ère année d'exécution du contrat (en % du SMIC)	2ème année d'exécution du contrat (en % du SMIC)
Moins de 18 ans	39%	55%
De 18 à 20 ans	57%	67%
De 21 à 25 ans	61%	78%
26 ans et +	100%	100%

* Le pourcentage de rémunération peut varier en fonction de l'OPCO et de l'IDCC de l'entreprise et depuis le 1er mars 2025, la part du salaire supérieure à 50% du SMIC est soumise à cotisations salariales à hauteur de 9,7% (CSG et CRDS).

CONTACT

U.F.A. de Savy-Berlette
22, ancienne Route Nationale
62690 SAVY-BERLETTE

Tél : 03 21 59 24 29

Mail : cfa.savy-berlette@cneap.fr